

CONCLUSION GÉNÉRALE

La microfinance est souvent abordée dans la littérature comme un outil de lutte contre la pauvreté. Cette recherche présente la particularité de traiter de l'efficacité des institutions de la microfinance sous l'angle de l'adéquation de l'offre de services financiers aux besoins de financement des micro-entreprises et de la pérennité du système de financement. Le contexte du Kivu a servi de champ d'investigations.

L'évaluation des performances des organisations de microfinance et la restructuration de l'espace microfinancier du Kivu en vue d'une intermédiation plus efficace ont été les principaux objectifs poursuivis. Pour les atteindre, la revue de la littérature a permis d'identifier les indicateurs de performance susceptibles de s'appliquer aux données empiriques. Celles-ci ont été collectées essentiellement grâce à l'administration de deux¹ questionnaires d'enquête, à l'observation participante et aux entretiens semi-ouverts avec les acteurs directs. Cette démarche a conduit à la constitution d'un échantillon de 260 micro-entreprises et de 31 organisations de microfinance.

Le traitement et l'analyse de données ainsi recueillies a débouché sur un inventaire critique des mécanismes d'appui financier aux micro-entreprises. Le but principal de cet inventaire était d'écarter de notre échantillon les organisations n'assurant pas l'intermédiation financière afin d'éviter de biaiser les résultats de l'analyse statistique et l'interprétation y relative. Nous n'avons donc retenu que les organisations susceptibles de financer adéquatement et de manière durable (base essentielle de l'efficacité allocative et institutionnelle) les besoins en fonds des micro-entreprises.

Grâce à l'analyse des fondements théoriques des performances de la microfinance, quelques indicateurs d'efficacité des organisations de microfinance ont été identifiés. Il s'agit entre autres du portefeuille à risque, du ratio de liquidité immédiate, du taux de recouvrement de crédit, du ratio de paiement en retard, du ratio de dotation aux provisions, de l'adéquation des fonds propres, du ratio de couverture de risque, du taux de pertes sur créances, de la caution solidaire etc.

De tous ces indicateurs, le portefeuille à risque (PaR) s'est avéré le plus compatible avec les réalités du Kivu. En effet, le pouvoir explicatif de la pérennité de financement d'une organisation de microfinance, essentiellement lié à la qualité de son portefeuille de prêts dont le PaR fournit la mesure

¹ Le premier était destiné aux organisations de microfinance (cf. annexe 3.1. a) et le second aux micro-entreprises, principalement les clients de ces organisations (cf. annexe 3.1. b).

la plus fiable théoriquement et la plus significative empiriquement, permet de situer cet indicateur nettement au dessous de tous les autres.

De plus, dans un environnement comme le Kivu où les organisations de microfinance ne constituent presque pas de dotations aux provisions pour créances douteuses et ne passent pas leurs créances irrécouvrables en pertes, il peut être suffisant de connaître le PaR. En effet, le ratio de couverture de risque, qui est fort proche de celui de dotations aux provisions et du taux de pertes sur créances, peut se déduire de la valeur du PaR. Il représente souvent, en fonction de la conjoncture économique et de la croissance de l'organisation de microfinance concernée, entre 100 et 200 % du PaR (Christen et alii, 2003).

Un dernier mérite théorique et pratique du PaR est qu'il permet de réaliser un « *benchmarking* » entre les organisations de microfinance et donc de les classer en fonction de leur « degré » d'efficacité.

Les résultats économétriques de l'estimation de l'effet de certains indicateurs sur la capacité allocative (mesurée par le niveau du crédit octroyé par une organisation de microfinance) ont permis de confirmer l'hypothèse 2 selon laquelle « *le portefeuille à risque est l'indicateur dominant pour l'évaluation de l'efficacité des organisations de microfinance actives au Kivu* ». Ces résultats doivent cependant être nuancés par rapport aux normes théoriques. En effet, pour le CGAP (1999) relayé par le WOCCU (2001), un portefeuille de prêts en microfinance ne doit pas dépasser 5 % pour un retard de paiement depuis plus de 30 jours et 2 % lorsqu'il s'agit de 90 jours de retard. Il s'agit bien sûr des PaR déterminés en excluant toutes créances jugées irrécouvrables.

Contrairement à cette norme théorique, au Kivu par contre, la totalité des ces créances irrécouvrables fait partie intégrante du numérateur du PaR. Il s'ensuit que la valeur de celui-ci est plutôt surestimée. Ainsi, jusqu'à 12 % du $\text{PaR}_{(30)}$, le risque est encore maîtrisable voire maîtrisé par les IMF du Kivu. Entre 12 et 15 %, la situation devient préoccupante et donc des mesures de redressement doivent être prises si l'information circule normalement. Malheureusement, pour les organisations de microfinance actives au Kivu, ceci n'est pas souvent le cas. Entre 16 et 20 %, la crise de délinquance est bel et bien amorcée. Au-delà, cette crise s'accroît et peut même déboucher sur la cessation d'activités pour les organisations concernées. Celles qui ont maintenu un $\text{PaR}_{(30)}$ de plus de 30 % sur plus de deux trimestres ont, en règle générale, cessé de fournir durablement et adéquatement les services à leurs clients.

Ce problème de financement inadéquat aux besoins des micro-entreprises peut être résolu par l'atteinte de la taille optimale des organisations de microfinance. On peut recourir au regroupement de certaines organisations de microfinance et exploiter les possibilités théoriques et pratiques de fusions et d'acquisitions. Le résultat escompté est la réalisation des économies d'échelle ou des effets « 2+2 = 5 » qui consistent, pour les emprunteurs (les micro-entreprises) à accéder, auprès d'un même prestataire, à un financement adéquat à leurs besoins pour un coût relativement plus faible (Gerardy, 2002).

Par ailleurs, le regroupement des organisations de microfinance en réseaux et surtout en centrales des risques peut permettre l'échange de l'information sur la solvabilité des emprunteurs potentiels. Il en résulte la réduction du coût de la supervision (lorsque celle-ci est déléguée) et surtout la limitation du risque de surendettement par les micro-entreprises. L'expérience montre, en effet, que lorsque les IMF commencent à se concurrencer et à se disputer la clientèle, le taux de surendettement et de défaut de remboursement s'élève rapidement si elles n'ont pas accès à une base commune de données affichant les éléments appropriés du comportement d'emprunt de leurs clients (Soulama, 2002).

La prolifération et la disparition d'une partie des organisations de microfinance tous les 5 ans au Kivu suggèrent que leur regroupement soit conçu à deux niveaux. Le premier est celui de la conformité aux exigences de l'instruction n°1 de la Banque Centrale du Congo. Cette instruction stipule, à son article 30, qu'une centrale d'institutions de microfinance peut être constituée par au moins dix institutions de la même catégorie. Pour les organisations concernées, un des plus grands avantages de ce type de regroupement est qu'il facilite la standardisation de l'information et son interprétation. En outre, la réduction attendue du coût de la supervision portant sur les IMF regroupées en réseaux est un grand incitant. En effet, le coût de supervision des IMF (prises individuellement) peut aller jusqu'à 30 fois du coût requis pour superviser les banques commerciales (Christen, 2003), c'est-à-dire jusqu'à 5 % du montant des actifs des organisations concernées durant les deux premières années et 2 % par la suite.

Si ce premier niveau de regroupement est réalisé avec succès, la constitution d'une centrale des risques, deuxième niveau, peut facilement être mise en marche. Le Kivu dispose déjà d'une association professionnelle dénommée « Groupe d'Acteurs de MicroFinance au Kivu, GAMF en sigle ». Celle-ci est susceptible de consolider et canaliser les efforts vers la mise en place de cette centrale dont l'opérationnalisation évitera que la cessation d'activité d'une IMF soit liée au surendettement de ses clients.

Tous ces efforts de regroupement des organisations de microfinance en réseaux et centrale des risques constituent une importante avancée en termes de professionnalisation. Celle-ci se conçoit comme une des conditions indispensables à l'institutionnalisation qui peut être envisagée selon l'approche « *upgrading* » ou celle « *downgrading* ». Il s'agit respectivement de la transformation des organisations de microfinance en institutions financières à part entière et de l'élargissement du portefeuille des institutions financières classiques à la microfinance. Ceci peut se faire à travers l'acquisition des organisations actives et dynamiques en microfinance par d'autres plus performantes et professionnelles ou par les banques commerciales traditionnelles.

Face au nombre toujours croissant de liquidation de ce type des banques au Kivu, l'institutionnalisation des organisations de microfinance ne peut raisonnablement se fonder que sur l'approche « *upgrading* ».

Un examen des possibilités pratiques d'« *upgrader* » certaines organisations de microfinance actives au Kivu été réalisé. Le PAIDEK et la MECREGO se démarquent des autres et font preuve d'un certain niveau de professionnalisme : une gestion rigoureuse de leur portefeuille de crédit avec un PaR₍₃₀₎ moyen ne dépassant pas 12 % sur toute la période considérée (1996 – 2002), l'accroissement de leur part de marché et d'assez bonnes perspectives en termes de pérennité de leur activité. La fusion de ces deux organisations sera de nature à faciliter l'accès aux fonds « commerciaux » comme des lignes des crédits bancaires (à long moyen ou long terme) et partant à améliorer nettement l'efficacité tant productive qu'allocative de la nouvelle organisation à mettre en place. Celle-ci doit pouvoir adopter la forme de « société de microfinance » telle que prévue par l'instruction n°1 de la Banque Centrale du Congo (cf. articles 5, 10 et 11) afin de mobiliser suffisamment l'épargne du public et d'assurer sa consolidation financière.

L'analyse de ce cas de fusion –institutionnalisation a permis de valider l'hypothèse 3a selon laquelle « *la mobilisation optimale l'épargne et l'accès aux ressources disponibles sur le marché des capitaux par les organisations remplissant les conditions de professionnalisme et de taille optimale passent nécessairement par l'adoption des statuts de société de microfinance* ».

Parallèlement, d'autres organisations actives mais limitées par la petitesse de leur taille et donc parfois par les fonds prêtables peuvent aussi fusionner. A cette occasion, elles pourront s'institutionnaliser et partant diversifier leurs sources de financement pour plus d'efficacité. En effet, la mise en commun des moyens techniques et surtout de l'expérience accumulée du personnel est un

atout tant à la rationalisation de la gestion du portefeuille de crédit qu'à la consolidation des fonds prêtables. Cela s'illustre notamment avec un taux d'intérêt effectif nettement plus faible (25,9%) pour l'organisation issue de la fusion que pour chacune des organisations prises isolément (32 à 37 %). Font partie de cette catégorie d'organisations au Kivu : BAEF, PAIF, PLD, ASOP, etc.

L'hypothèse 3b qui stipule que « *la fusion des organisations de microfinance ayant atteint un degré appréciable de professionnalisme mais limitées par la petitesse de leur taille permettra de réaliser des économies d'échelles indispensables à l'amélioration de leurs performances* » est corroborée l'analyse pragmatique des faits.

Par ailleurs, le faible rendement des placements internationaux (3 % ou 4 %) dans lesquels certaines banques commerciales congolaises affectent leur liquidité excédentaire comparés aux taux effectifs nettement plus élevés (20 %) auxquels les organisations de microfinance du Kivu peuvent emprunter des fonds commerciaux offre une piste des synergies mutuellement bénéfiques entre ces deux types des prestataires. Ceci permettra aux organisations de microfinance d'accroître considérablement leurs portefeuilles moyens de crédit pour un niveau quasiment identique des charges et donc de baisser significativement leurs taux d'intérêts effectifs. Ceci améliore leur efficacité productive et leur compétitivité. Et si les surcroûts de fonds sont prioritairement alloués comme prêts aux clients fidèles dont les besoins en financement demeurent non couverts, il en résulte normalement une diminution du rationnement de crédit. Pour les banques commerciales, prêteuses de fonds à moyen ou long terme, cette opération permet d'améliorer leur rendement et d'accroître leur part de marché intérieur en l'élargissant au secteur de microfinance.

Cette sorte de « *passerelle* » envisageable entre la finance classique et la microfinance confirme l'hypothèse 1 selon laquelle « *le refinancement des organisations de microfinance par les banques commerciales classiques en état de sur-liquidité est un axe des synergies mutuellement bénéfiques pour ces deux types d'institutions au Kivu* ».

A la lumière de toutes ces possibilités d'amélioration des performances, la restructuration efficace de l'espace microfinancier du Kivu peut s'appuyer sur les recommandations suivantes :

- La professionnalisation des organisations de microfinance actives au Kivu. A ce niveau, le rôle du GAMF est d'élargir son champ d'action à tous les prestataires des microcrédits en les sensibilisant au professionnalisme. L'adoption et l'application par tous les membres des normes

standard en matière de tenue de la comptabilité et de gestion de portefeuille de crédit est à inscrire en ordre utile.

- La détermination et l'application des taux d'intérêts effectifs, plus réalistes, afin de permettre aux organisations de microfinance d'atteindre leur équilibre financier et de s'assurer, à terme, une réelle autonomie financière.
- La signature d'un pacte d'actionnaires clair et opposable à tous les sociétaires en vue d'harmoniser les relations entre toutes les parties prenantes. Les restrictions de ce pacte doivent concerner également la gestion des relations entre les actionnaires internes et externes pour prévenir les conflits d'intérêts.
- L'institutionnalisation des organisations qui ont atteint à ce jour un degré appréciable de professionnalisme et de rigueur. Le problème de la mobilisation sous-optimale de l'épargne au Kivu étant l'une des causes de la limitation des fonds prêtables et partant du rationnement de crédit, l'institutionnalisation des telles organisations sous forme des sociétés de microfinance permettra de mieux mobiliser l'épargne.
- La mise en place d'une centrale des risques à partir des réseaux des IMF en vue réduire les risques de défaut (stratégique) et partant le rationnement de crédit sous-jacent.
- La conversion de certains principaux clients et des gestionnaires compétents en sociétaires au sein des institutions de microfinance ainsi mises en place. Ces acteurs ainsi ciblés doivent être en mesure d'effectuer des apports nécessaires à la constitution du capital social. Cette manière de concentrer les droits de propriété entre les mains des principaux acteurs de la microfinance contribuera à prévenir et à limiter les conflits d'intérêt en même temps qu'elle réduira significativement les coûts de contrôle et de dédouanement. A ce titre, elle permettra d'améliorer l'efficacité productive de ces institutions naissantes.

En définitive, cette étude a le mérite d'avoir montré que grâce à la complémentarité de diverses théories tant de la finance organisationnelle (théories de l'agence, de droits de propriété et de coûts de transaction) que de la finance classique (théorie de la répression financière), il est possible de rationaliser la gestion des institutions de microfinance. Les débats actuels sur la microfinance s'articulant autour de la professionnalisation et de l'institutionnalisation, la réflexion centrale devrait être celle de l'adéquation de l'offre à la demande et de la pérennité de l'activité. Ceci se résume en l'efficacité de la microfinance comme mode de financement alternatif en faveur des micro-entreprises.

Nos investigations sont aussi les premières d'une certaine envergure sur le Kivu. A ce titre, elles ont donné un contenu précis aux données parfois mal structurées par les acteurs locaux de la

microfinance et débouchent sur les premiers facteurs et indicateurs objectifs d'évaluation de l'efficacité des organisations de microfinance actives au Kivu. Elles balisent ainsi le terrain pour les recherches futures.

Deux limites essentielles doivent être mentionnées. D'abord, cette étude porte sur la période durant laquelle le Kivu était séparé du reste de la R.D. Congo à cause des guerres successives (1996 et 1998). Ceci limite les possibilités de généralisation des résultats obtenus à d'autres provinces du pays (bien qu'il soit possible de le faire sur d'autres zones géographiques des grands lacs africains ayant connu les mêmes troubles que le Kivu). Ensuite, le changement du contexte socio-économique c'est-à-dire le retour progressif à la paix et les perspectives d'institutionnalisation des organisations de microfinance concernées par nos enquêtes, implique l'actualisation de notre base de données et la prise en compte d'autres critères (l'adéquation des fonds propres, l'indice de dépendance aux subventions, le ratio de dotations aux provisions, etc.) pour enrichir notre modèle d'estimation.

Il s'ouvre donc devant tout chercheur intéressé par ce sujet plusieurs possibilités d'investigations : n'étudier le phénomène que par rapport à une seule catégorie d'organisations de microfinance ou l'étudier dans sa globalité mais sur une autre période ou sur un autre terrain que le Kivu.

BIBLIOGRAPHIE

- Adair P. & Y. Hamed (2005), *Micro-entreprises et microcrédit au Maghreb*, « L'économie du développement et de la transition », CERDI - Clermont-Ferrand.
- Adams Dale W. (1992), « Comment établir des marchés financiers ruraux durables », in *finance et développement rural en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, Actes du 12^e séminaire d'économie rurale, 21-25 octobre.
- Adams Dale W. (1993), "Comment établir des marchés financiers ruraux durables ?" in *Cahiers de la Recherche Développement*, (34) : p. 5-15.
- Adechoubou M. A. (1996), « Tontines et banquiers ambulants, la finance informelle », in *Défis du Sud*, Edition Spéciale : Le financement alternatif, n° 24 hors série, Bruxelles, COTASOS FAIM.
- Alafia (2003), Rapport des performances des membres.
- Anderson T. W. & C. Hsiao (1982), « Formulation and estimation of dynamic models using panel data », *Journal of Econometrics*, 18, pp. 47- 82.
- Arellano M. & S. Bond (1991), "Some tests of specification for panel data : Monte Carlo evidence and an application to employment equations", *The Review of Economic Studies*, 58, pp. 277-297.
- Armendariz de Aghion B. (1999), « On the design of a credit agreement with peer monitoring », *Journal of Development Economics*, Vol. 60(1) : 79-104.
- Armendariz de Aghion B. & Morduch J. (2005), *The Economy of Microfinance*, Massachusetts Institute of Technology, London.
- Armendariz de Aghion B. & Gollier C. (2000), "Peer group formation in adverse selection model", *The Economic Journal*, Vol. 110, n° 465 : 632-642.
- Arregle J-L & ali (2000), *Les nouvelles approches de la gestion des organisations*, Paris, Economica.
- Ary Tanimoune N. (2003), *Dualisme financier et libéralisation financière : essai de modélisation*, XX^{èmes}, Communication, Journées Internationales d'Economie Monétaire et Bancaire de Birmingham.
- Araujo, Brun & Combes (2004), « *Econométrie* », Rosny Cedex, Bréal.
- Assidon E. (1996), « L'approfondissement financier : l'épargne et crédit bancaire », in *Revue du Tiers Monde*, Tome XXXIII, n° 145, janvier-mars, pp. 153-171.
- ATIM C. (1999), « L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud », in *l'Economie Sociale au Nord et Sud*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Banerjee, A., Besley T. & Guinane T. (1994), "The Neighbour's Keeper : the design of a credit cooperative with theory and test", *Quarterly Journal of Economics*, 109(2), 491-515.
- Banque Centrale du Congo (2003), « Instruction n°1 aux institutions de microfinance », Kinshasa, 12 Septembre.
- Banque Centrale du Congo, rapports annuels 1995-2002.
- Banque Mondiale (1998), « L'importance de microfinance », in *Microcredit Countdown 2005*, vol. 1, n° 4, mai-juin.
- Banque Mondiale (1998), « *The Microfinance Handbook* », Washington D.C.
- BafD-OCDE (2005), République Démocratique du Congo, in « Perspectives économiques en Afrique ».
- Baltensperger E. & Devinney T. M. (1985), "Credit Rationing Theory : a survey and synthesis", *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, Vol. 141 : 405-502
- Baulier et ali (1988), "Les tontines en Afrique : rôles et évolutions », Notes et études n°12, Caisse centrale de coopération économique- IRAM.
- Bedard Guy (1986), « Argent chaud, argent froid : stimulation à la mobilisation de l'épargne coopérative en Afrique », s.l., *Cahiers de l'université coopérative internationale*, n° 7.

- Belletante, Levratto & Paranque (2001), « Diversité économique et modes de financement des PME », Paris, Harmattan.
- Bester H. (1985), Screening Vs. Rationing in credit markets with imperfect information, *American Economic Review*, vol.75, issue 4 pp. 850-855.
- Beth C. (2002), Compte rendu de la mission au Cambodge, Gouvernance d'EMT, Douvet, Beth et Associés, Paris, 25 p.
- Blundell R. & Bond S. (1998), "initial conditions and Moment Restrictions in Dynamic Panel Data Models", *Journal of Econometrics*, vol. 87, n° 1, p. 29-52.
- Boislandelle (de) Mahé H. (1998), « Gestion des ressources humaines dans les PME », Paris, Vuibert.
- Boissieu C. (de) (1991), « Réforme financière et regain de confiance », in *Revue Techniques financières et développement*, n° 23, juin.
- Bornestein David (1996), « Les femmes et le crédit, l'exemple de la banque Grameen », in *Défis du Sud*, Edition Spéciale : Le financement alternatif, n° 24 hors série, Bruxelles, COTA-SOS FAIM, Octobre, pp 32-33.
- Botzung, M. (1996), "Supporting Sustainable Development through Local Enterprises", in *Revue Tiers Monde*, vol 37, issue n°145, Jan.-March.
- Bouman F.J.A.(1977), « Indigenous savings and credit societies in the third world : a message », in *Savings and Development*, MC Milan, n°4.
- Bouman.J.A. (1979), « The ROSCA : a financial technology of an informal saving and credit institution in development countries », in *Savings and Development*.
- Bouman F.J.A. (1995), « ROSCA : on the origin of the species », in *Savings and development*, XIX, n°2, pp. 117-147.
- Brandsma J. & Burjojee D. (2004), "Microfinance in the Arabe States – Building inclusive financial sectors", United Nations Capital Development Fund (UNCDF), New York.
- Brown W. (2001), "Microinsurance – the risks, perils and opportunities", *Small Enterprise Development*, Vol. 12, 1, pp. 11-42.
- Bureau International du Travail (2004), " Women and men in informal enocomy : A statistical picture", *Perspectives Economiques*, février 2002, pp. 7-37.
- Cadin L., Guerin F. & Piegeyre F, (2002), *Gestion des ressources humaines, pratiques et éléments de théorie*, Paris, Dunod.
- Camilleri J-L (2005), *Micro-entreprises et microfinance en Afrique. Le soutien aux entreprises dynamiques : une arme efficace de lutte contre la pauvreté*, note n° 4 Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org).
- CERISE-IRAM (2005), « Guide opérationnel d'analyse de la gouvernance d'une institution de microfinance », www.european-microfinance.org/bibliotheque/217.pdf...
- CGAP (2004), « Principes clés de la microfinance : mettre en place les systèmes financiers adaptés aux besoins des pauvres ».
- CGAP (1999), Mesurer les taux d'impayés en microfinance, les ratios peuvent être dangereux pour votre santé, Etude spéciale n° 3, Washington.
- CGAP (1998a), Audit externe des institutions de microfinance : Guide pratique, Volume 1.
- CGAP (1998b), Business Planning an Financial Modeling for Microfinance Institutions, A Handbook, Technical Tool Series n° 2.
- CGAP (1997), Les taux d'intérêt applicables aux microcrédits, Etude spéciale n° 1, Washington.
- Chandavarkar, A. (1985), "Secteur Financier Non-Institutionnel dans les pays en voie de développement", In *L'épargne et développement*, volume IX, numéro 2, pp. 129-141.
- Chapelle G. (2003), « Lutte contre la pauvreté via le soutien au secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo : Propositions pour l'action gouvernementale », Rapport de stage à la Présidence de la République, Kinshasa, Août.

- Charreaux G. (1987), et alii, « Des nouvelles théories pour gérer l'entreprise », Paris, Economica.
- Charreaux G. (1991), « Structure de propriété, relation d'agence et performance financière », in *Revue Economique*, n° 3, p. 521-552.
- Charreaux G. (1997), « Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance. Théorie et faits », Paris, Economica.
- Christen R. P. (2000), « *Commercialization and Mission drift : The transformation of microfinance in Latin America* », Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP), 24 p.
- Christen R. P., Lyman T. R. & Rosenberg R. (2003), *Directives concertées pour la microfinance*, principes directeurs en matière de réglementation et de supervision de la microfinance, juillet.
- Chistensen G. (1991), « Informal financial intermediation : quest for the grail ? », in *finance et Développement rural en Afrique de l'Ouest, Actes du 12^{ème} séminaire d'économie rurale*, 21-25 octobre, Ouagadougou.
- Churchill C.F. (2004), « *La micro-assurance est-elle une priorité pour les pauvres ? Comprendre la demande des services financiers de gestion des risques* », dans GUERIN, I., SERVET, J.M., pp. 39-55.
- Churchill C.F. & Cester D. (2001), *Microfinance Risk Management Hand-book*, Pact Publication : New York.
- Cieslik & Havrenne (1987), « *Le rationnement du crédit bancaire : problème de mal information* », mémoire de licence et de maîtrise en sciences économiques, UCL.
- Cobbaut R. (1997), *Théorie financière*, 4^{ème} édition, Paris, Economica.
- Cohen E (1997), *Analyse financière*, 4^{ème} édition, Paris, Economica.
- Commission Européenne (1998), « Microfinance : orientations méthodologiques », mai.
- Conning J. (1997), « Prêt de groupe, aléa moral et création d'une garantie sociale », *Revue d'économie du développement*, n° 2, 65 – 101.
- Danga Désiré-Didier (1997), « *La tontine en Afrique comme auxiliaire financière des agents économiques populaires* », Paris, Harmattan, in *Alternatives du Sud*.
- De Briey V. (2005), « *Plein feu sur la microfinance en 2005* », Regards Economiques, n°28.
- De Briey V. (2003), « *Elaboration d'un cadre d'évaluation de la performance d'institutions de microfinance* », Thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Catholique de Louvain.
- Deschamps C. (2005), « 2005 : année de microcrédit ? Enfin ! », in *Traverses* 185, pp 22-23.
- Desreumaux Alain (1997), *Structure d'entreprise : analyse et gestion*, Paris, Vuibert.
- Diamond D.W. (1984) « Financial intermediation and delegated monitoring » in *Review of Economic Studies*, vol. 51, pp. 393-414.
- Dirat Jean-Raymond (2001), « *La micro finance et la promotion de l'entrepreneuriat : le cas du Congo* », Thèse de doctorat, Université D'Orléans.
- Doligez F. (2002), « *Innovations financières et financement de développement et dynamiques rurales* », Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X – Nanterre/Forum.
- Doligez F. et Gentil D. (1996), « Des institutions pour les exclus du secteur bancaire », in *Défis Sud* Edition spéciale : Le financement Alternatif, n° 24 hors série, Octobre, COTA-SOS FAIM, Bruxelles, pp 18-21.
- Dulieu P. (1998), « Le micro financement contre l'exclusion », in *Dimension 3 – AGCD*, Bruxelles, n°2.
- Drake D. et Rhyne E. (2002), « The commercialization of microfinance », Cimmerician Press, Inc, International Accion (organisation).
- Dzaka-Kikouta Th. (2003), *Stratégies entrepreneuriales de gestion de risque dans les réseaux du commerce transfrontalier en Afrique Centrale : cas des échanges entre Kinshasa et Brazzaville* 3, Agence Universitaire de la Francophonie, Cahier de recherche, Réseau Entrepreneuriat.

- Edgcombe E. & Laura B., *L'intermédiation sociale et les programmes de micro finance*, s.l., Le Réseau pour l'Education et la Promotion des Petites Entreprises, 1998.
- El Abdaimi M. (1990), *Le secteur financier informel : problématique, typologie et évaluation à partir d'enquête à Marrakech et dans le sud marocain*, Paris, John Libbey.
- Essombe Jean-Roger, (1987) « Financement interne et développement économique : un essai sur le rôle du financement parallèle dans le foisonnement industriel au Cameroun », *Thèse de Doctorat en Economie du développement*, Grenoble.
- Essombe Jean-Roger (1997), « La nature profonde de la tontine africaine », in *Alternatives du Sud*, Paris, Harmattan, pp. 85-97.
- Everaere C. (1993), Des coûts aux investissements de transaction. Pour un renversement de la théorie de Williamson, *Revue Française d'Economie*, vol.VIII, n°3.
- Fama E. (1985), What's different about banks ? *Journal of Monetary Economics*.
- Fédération Bancaire Française (2002), « 15^{ème} rapport annuel de l'Observatoire de l'endettement (des ménages) ».
- IDA (2001), « La finance rurale : des projets non durables aux pratiques pérennes » pp. 12
- Fournier Y. & Gentil D. (1993), « Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? », in *Epargne et crédit en Afrique*, Paris, Syros-Alternatives, 271 p.
- Fournier Y. & Gentil D. (1988), « Les coopératives d'épargne et de crédit et voies alternatives au financement du développement rural en Afrique francophone », Notes et études n°18, Caisse Centrale de coopération économique- IRAM.
- Fox William (1999), *Statistiques sociales*, Bruxelles et Paris, De Boeck & Larcier s.a.
- Gale D. & Hellwig M. (1985), Incentive-Compatible Debt Contracts : the One-Period Problem, *Review of Economic Studies*, 52, 647-663.
- Gentil D. et P. Hugon (1996), « Le financement décentralisé. Pratiques et théories », in *Revue Tiers-Monde*, n°145, janvier-mars.
- Germidis D., Kessler D. & Meghir R. (1991), *Systèmes financiers et développement : quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel ?*, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Economique(OCDE).
- Gérardy Vincent (2002), « Les fusions et les acquisitions permettent-elles d'améliorer les performances des institutions bancaires ? », Mémoire de maîtrise – UCL.
- Ghatak M. (2000), « Screening by the company you keep : joint liability lending and the peer selection effect », *The Economic Journal*, 601- 631.
- Ghatak M. (1999), "Goup lending, local information and peer selection", *Journal of Development Economics*, vol. 60, 27- 50
- Ghatak M. & Guinane T. W. (1999), "The economics of lending with joint liability : theory and practice", *Journal of Development Economics*, vol. 60, 195- 228.
- Giammarino, Ronald M & Lewis, Tracy R & Sappington, David E M, 1993. " An Incentive Approach to Banking Regulation," *Journal of Finance, American Finance Association*, vol. 48(4), pages 1523-42.
- Gibbons D. S. & Meehan J. W. (2000), Le défi d sommet du microcrédit : comment obtenir l'autonomie financière tout en préservant l'engagement d'atteindre les familles les plus pauvres ?, Abidjan.
- Glaserfeld Von (1988), " Introduction à un constructivisme radical " in: P. Watzlawick (Ed.), *Contributions au constructivisme*, Paris: Seuil.
- Gnansounou Simon (1989), *Endettement et financement autonome dans l'économie sous-développée, de nouveaux arguments en faveur de l'épargne intérieure : Finance formelle et informelle au Bénin*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans.

- Gonzalez-Vega C. et ali (1997), « BancoSol : le défi de la croissance des organisations de micro-crédit », in *microfinance pour les pauvres ?*, Paris, Séminaires du centre de développement de l'OCDE.
- Grégoire Ph. & Huang H. (2004), *Insider trading, Noise trading and the cost of Equity* : <http://foba.lakeheadu.ca/gregoire/papers/pecking3.pdf>
- Guerin I. (2002), « Les sommets mondiaux du microcrédit : où en est-on cinq ans après ? », *Revue du Tiers Monde*, Tome XLIII, n° 172, octobre-décembre : 867- 877.
- Guerin I. (2000), « Le prêt collectif à responsabilité conjointe peut-il être considéré comme une innovation financière ? », *Savings and Development*, vol. 24, Issue 2 : 219-245. Titre en Anglais : « Is group lending a financial innovation ? »
- Guerin I. & Servet J. M. (2004), « Exclusions et liens financiers », *Rapport du Centre Walras 2003*, Paris, Economica.
- Hardy M. (1993), *Regression with dummy variables : Quantitative applications in social sciences*, Sage University Press.
- Hashemi S.M. (1997), « Création des capacités bancaires au service des populations pauvres : La Grameen Bank au Bangladesh », in *microfinance pour les pauvres ?*, Paris, Organisation de coopération et développement économiques, pp. 119-139.
- Hatch J. & Frederick L. (1998), "Poverty Assessment by Microfinance Institutions: A Review of Current Practice." *Micro-Enterprise Best Practices Project. Bethesda, Maryland* : Development Alternatives, Inc.; Chung, K.
- Haudeville B. (2001) « Kafo jingineu au Mali : portée et limites d'une expérience de crédit et d'épargne solidaires », in *Rapport du Centre Walras*.
- Henry A. Tchente G-H. & Guillaume-Dieumegard (1991), « Tontines et banques au Cameroun », Paris, Karthala.
- Hugon P. (1996a), « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », *Revue du Tiers Monde*, Tome 37, n°145 : pp. 13-40.
- Hugon P. (1996b), « Innovations dans les sphères financières informelles et semi-formelles en Afrique subsaharienne », *Mondes en Développement*, Tome 24, pp. 17-28.
- Hulme D. & Mosley P. (1996), *Finance against poverty*, volumes I & II, London, Routledge.
- Jacquand M. (2003), « Analyse des opportunités d'investissement pour le développement du secteur de la microfinance en RD Congo », Rapport principal, USM/FENU, Kinshasa.
- Jacquier Christian (1999), « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », in *l'Economie Sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, Paris, De Boeck & Larcier.
- Jaffee D. et J. Stiglitz (1990), "Credit Rationing", in *The Handbook of Monetary Economics*, Vol. 2, Friedman et Hahn, p.837-888.
- John K. et J. Williams (1985), Dividends, Dillution and Taxes : A Signalling Equilibrium, *Journal of Finance*, p. 1053-1070.
- Joseph Anne (1998), « Quels moyens mettre en oeuvre pour faciliter l'accès des entreprises au crédit bancaire ? Le cas du Cameroun », Document de travail, AUF (Infothèque francophone).
- Joumady O. (1999), « Libéralisation financière, rationnement du crédit et investissement des entreprises marocaines », *Région et Développement*, n° 9, pp. 106-132.
- Kalala F. (2001), « La finance formelle dans les pays en développement : discussions théoriques et analyse critique », Mémoire de D.E.A. – UCL.
- Kalay A. (1980), "Signalling, Information Content and the Reluctance to Cut Dividends", *Journal of Financial and Quantitative Analysis*, vol. 15, n°4, p. 855-869.
- Kapuka M. (2003), « Rapport du deuxième atelier du réseau solidarité microfinance (RSM) », Kinshasa.
- Kauffman C. (2005), « Le financement des PME en Afrique », in *Perspectives économiques en Afrique*, Repères n° 7, Centre de Développement de l'OCDE, BafD-OCDE.

- Kpodar (2005), Manuel d'initiation à Stata (version 8), Clermont Ferrand, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International.
- Kreps D. M. (1996), « *Leçons de théorie microéconomique* », Paris, Presses Universitaires de France, 803 p. Traduit de l'anglais : « *A course in microeconomy theory* », Harvester-Wheatsheaf, 1990 par Bottazzi J-M., Durand P. & Lang C.
- Labie M. (2004), Microfinance : un état des lieux, in « *Mondes en Développement* », Tome 32., pp. 9-23
- Labie M. (2001), "Corporate governance in microfinance organizations : a long and winding road", *Management Decision*, MCB University Press, Vol. 39, 4, pp. 296-301.
- Labie M. (1999), *La micro finance en questions – Limites et choix organisationnels*, Bruxelles, Ed. Luc Pire.
- Labie M. (1998), *La gestion de proximité: une condition essentielle des mécanismes de garantie solidaire*, in « *ADA Dialogue* », n°12.
- Laffont J.-J. (2003), « Collusion and group lending with adverse selection », *Journal of Development Economics* 70, pp 329-348.
- Laffont J.-J. & Rey P. (2000), « Collusion and Group lending with Moral Hazard », Mimeo IDEI.
- Laffont J.-J. & N'Guessan T-T. (2000), « Group lending with adverse selection », *European Economic Review*, Volume 44, Issues 4-6, pp 773-784.
- Laffont J.-J. & N'Guessan T-T. (2001), « Group contracting and enforcement ». *Journal of Institutional and Theoretical Economics* 157, 487-498.
- Lanha M. (2004a), « Efficacité relative du prêt de groupe avec caution solidaire », Mimeo, 19 p. <http://www.softlabo.org/TheMag/Economics/Lanha2004a.pdf>
- Lanha M. (2004b), « Impact du renforcement des contrats sur l'architecture financière », Communication, XX^{èmes} journées ATM-CREDES, Droit et développement, Nancy, 13 p. <http://www.softlabo.org/TheMag/Economics/Lanha2004b.pdf>
- Lanha M. (2003), *Le partage du marché formel du crédit entre institutions de microfinance et banques*, Agence Universitaire de la Francophonie, Cahier de recherche, Réseau Entrepreneuriat.
- Lanha M. (2001), *Le prêt de groupe de caution solidaire : typologie, efficacité et mesure empirique*, Orléans, Laboratoire d'Economie d'Orléans.
- Lapenu C. (2002), « La gouvernance en microfinance : Grille d'analyse et perspectives de recherche », in *Revue du Tiers Monde*, Tome XLIII, n°172, pp 847-865.
- Lebegge (2000), « *Fusions et acquisitions dans le secteur bancaire belge* », Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.
- Leland H. et Pyle D. (1977), « Informational Asymetries, Financial Structure and Financial Intermediation », *Journal of Finance*, vol. 32, n°2, , p. 371-387.
- Lelart M. (1985), *Les tontines africaines : une expérience originale d'épargne et de crédit*, Paris, John Libbey, Eurotext.
- Lelart M. (2002a), *Finance informelle et financement du développement*, Paris, FMA/AUPELF.
- Lelart M. (2002b), L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers, in « *Monde en Développement* », Tome 30, n° 119.
- Lelart M. (1990a), *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, éd. John libbey, Eurotext - AUPELF.
- Lelart M. (1990b), Les circuits parallèles de financement : état de la question, in « *B. Ponson et J.L. Schaan* », *L'entrepreneuriat en Afrique francophone*, Paris, Ed. John Libbey, Eurotext - AUPELF.
- Le Picard Ducroux C. (2001), *Les conditions de la pérennité des institutions de microfinance*, Paris, GRE/AGRIDOC.
- Lesaffre D. & Pesche D. (2002), Les taux d'intérêt exorbitants, Bulletin d'Information du Mardi, CGAP.
- Lespes J-L. (1990), « *Les informalités tontinières : traditions et innovations* », Paris, Ed. John Libbey.
- Levasseur M. & Qunitart A. (1990), *Finance*, Paris, Economica.

- Levasseur M. & Qunitart A. (1997), *Finance*, 2^{ème} édition, Paris, Economica.
- Lheriau Laurent (2002), « La microfinance commerciale en zone urbaine : quelles possibilités et quelles perspectives en zone franc ? », in *Techniques Financières et Développement* », n°68.
- Liman Tinguiri K. (1991), « Finance rurale au Sahel : le cas des tontines et garde-monnaies villageois au Niger », in *gestion 2000* , n° 2.
- Liman Tinguiri K. (1990), Epargne et crédit informels en milieu rural au Niger : l'activité des tontines et des gardes-monnaie villageois, in « M. LELART(éd), *La Tontine*, Paris, AUPELF-UREF, John Libbey, Eurotext, , pp. 177- 202.
- Lobez Frédéric (1997), *Banques et marchés du crédit*, Paris, Presses Universitaires de France, 192 p.
- Mai Sale Abdou (1997), « *Finance informelle et répression financière dans les pays en développement : les cas des pays membres de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine)* », Thèse de doctorat, Université d'Orléans.
- Martens André (2001), « La finance islamique : fondements, théorie et réalité », in Cahier 20-2001, Centre de Recherche et de Développement Economique (C.R.D.E.), Université de Montréal.
- Matin I., Hulme D. & Rutherford March (2002), Finance for the Poor : From Microcredit to Microfinancial Services, *Journal of International Development*, Vol. 14, 2, pp. 273-294.
- Mayoukou Célestin (1994), *Les systèmes des tontines en Afrique, un système bancaire informel*, Paris, Harmattan.
- Mckee K. (2002), "The informal sector : refugees form under-performing legal and institutional systems", *Communication*, Washington.
- Mckinnon R. I. (1973), *Money and Capital in Economic Development*, Washington D.C., The Brookings Institution.
- McWilliams A. & Siegel D. (1997), "Event studies in management research : theoretical and empirical issues", in *Academy of management journal*, vol. 40, n°3, pp. 381- 418.
- Mendenhall William (1993), *Statistics for management and economics*, Belmont, Duxbury Press, seventh edition.
- Meyer R. L.(2002), The Demand for Flexible Microfinance Products : Lessons from Bangladesh (Forthcoming), *Journal of International Development*, vol. 14, 3.
- MicroRate & Inter-American Development Bank (2003), Indicateurs de performance pour les institutions de microfinance, Guide pratique, 2^{ème} édition, Washington.
- Miller H.M. (1997), "Debt and taxes", *Journal of Finance*, vol. 32, n°2, p. 261-276.
- Miller M. et Rock K. (1985), "Dividends Policy under Asymetric Information", *Journal of finance*, p. 1031-1052.
- Milgrom Paul & Roberts John (1997), *Economie, Organisation et Management*, Paris –Bruxelles, Larcier De Boeck.
- Mintzeberg H. (1986), « Le pouvoir dans les organisations », Paris - Montréal, les éditions d'organisation et agence d'ARC inc.
- Montalieu Th. (2002), « Les institutions de microcrédit : entre promesses et doutes. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », *Mondes en Développement*, n° 119, pp 141-159.
- Morduch J. (1999a), "The Microfinance Promise", in *Journal of Economic literature*, vol. 37 (4), 1569-1614.
- Morduch J. (1999b), « The role of subsidies in microfinance : evidence from the Gramen Bank", *Journal of Development Economics*, Vol. 60, 229-248.
- Morduch J. (1998), *The microfinance schism*, Cambridge, USA, Development Discussion Paper, n° 626
- Mourgues N. (1990), « Réflexions sur les mécanismes financiers des systèmes tontiniers, in la tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement, *Eurotext-AUPELF*, Paris, John Libbey, 245-226.

- Mourgues N. (1985), *Les tontines : analyse des mécanismes financiers, table ronde sur les circuits informels de financement des entreprises*, Bangui, (RCA), document publié par l'Institut Orléanais des Finances.
- Morrisson C, Solignac H-B., & Oudin X. (1993), *Micro-entreprises et cadre institutionnel dans les pays en développement*, Paris, Etudes du Centre de Développement.
- Mosley P. (1996), « Metamorphosis from NGO to commercial bank : The case of BancoSol in Bolivia », *In David Hulme et Paul Mosley, Finance against poverty : volume II* (pp. 1-31). London : Rotledge.
- Muheme G., « Comprendre l'économie informelle », Louvain-la-Neuve L'Harmattan/Academia Bruylant, 1996.
- Necochea Tello W. (1996), « Garanties internationales », *in Défis du Sud*, le financement alternatif, édition spéciale, hors série, Bruxelles, COTA-SOS FAIM, pp. 20-24.
- Nzemen M. (1993), *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé, Presses Universitaires du Cameroun.
- Otero M. et Rhyne E. (1994), « The new world microenterprise finance : Building healthy financial, Intermediate technology institutions for the poor, Publications, London,
- Panos (1991), « *Quand les pauvres du Sud s'autofinancent, l'accès au crédit des laissés-pour-compte* », Paris, Harmattan, 1991.
- Panhus H. (1996), « Définitions, caractéristiques et approches des économies populaires (Ecopop) en Afrique et dans le monde », *in Organisations économiques et cultures africaines, De l'homo oeconomicus à l'homo situs*, Paris, Harmattan, pp 84-85.
- Peretti J-M. (1994), *Ressources humaines*, 4^{ème} édition, Paris, Vuibert.
- Pilloff S.J. & Santomero A.M. (1997), "The value effects of banks mergers and acquisitions", Working Papers n°7, Th Wanton School University of Pennsylvania.
- Pilloff S.J. (1996), "Performance changes et shareholders wealth creation Association with mergers of publicly trade banking institutions", *in Journal of money, credit and banking*, vol. 28, pp. 294-310.
- Prescott E.S. (1997), « Group lending and financial intermediation : An example », Federal Reserve of Richmond, Economic Quarterly, Volume 83/4, pp 23-48.
- Quintart A. et Zisswiller R. (1990), « Théorie de la finance », Paris, Presses Universitaires de France.
- Robinson MS (2000), *The Microfinance Revolution : Sustainable Finance For the Poor*, Washington D.C., Banque Mondiale.
- Robinson (1997), « Introducing savings in the Microcredit Institutions : When and How ? », Groupe Consultatif d'Assistance aux plus pauvres, Focus n°8, Washington D.C., CGAP.
- Ross S. (1977), The determination of Financial Structure : Th Incentive-Signalling Approach, *Bell Journal of Economics*, vol 8, n°1, p. 23-40.
- Rouge J-Ch. (1999), « Bangladesh : la banque des pauvres », *in alternatives économiques*, n° 167, Paris, février, pp 39-43.
- Royer Claude (2003), « *Ceci n'est pas une institution de microfinance comme les autres* », Desjardins, Développement international, Rapport d'activités.
- Royer Claude (2004), « *Calcul, analyse et gestion du portefeuille à risque*, Desjardins, Développement international.
- Sadoulet L. (1997), "The role of mutual insurance in group lending", Princeton NJ : Princeton University.
- Sappington, D. (1983), « Limited Liability Contracts between Principal and Agent », *Journal of Economic Theory*, vol. 29 (1), p. 1-21.
- Schmidt, R. H. & Zeitinger C. P. (1994), *Critical Issues dans les Small and Microbusiness Financing*, Frankfort (Main): IPC-GmbH, 103 p.

- Schneider H. (1997), *Le micro financement dans les pays en développement, évolution théories et pratiques* », Paris, CIRAD (centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement).
- Schreiner M. (2004a), « *Echantillonnage statistique pour la mesure du portefeuille à risque en Microfinance* », Center for Social Development, Washington University in St. Louis.
- Schreiner M. (2004b), « *Scoring Arrears at a Microlender in Bolivia* », Center for Social Development, Washington University in St. Louis.
- Schreiner M. (2003), « Les vertus et faiblesses de l'évaluation statistique (credit scoring) en *microfinance* », Microfinance Risk Management & Center for Social Development, Washington University in St. Louis. (www.microfinance.com)
- Schreiner M. & Yaron J., (1999), *The subsidy dependence index and recent attempts to adjust it*, in "Savings and Development", vol. 24, 4, pp. 423-437.
- Seibel & Schrader (1999), *Dhikuti revisited : from ROSCA to Finance Company*, *Savings and Development*, n°1, pp. 47-55.
- Seibel H. D. (1997), "*Upgrading, Downgrading, Linking, Innovating: Microfinance Development Strategies a Systems Perspective*" ESO No. 2371, Department of Agricultural Economics and Rural Sociology, The Ohio State University, Columbus.
- Seibel H.D. (1996), « L'évolution de la micro finance, saines institutions , saines pratiques », in *Défis du Sud*, le financement alternatif, édition spéciale, hors série, Bruxelles, COTA-SOS FAIM.
- SEEP Network(1995), *Financials ratios analysis of microfinance institutions*, New York Pact Publications.
- Servet J-M. (1995), *Epargne et liens sociaux. Etudes comparées d'informalités financières*, Paris, Association d'économie financière, 259 p.
- Servet J-M. (1996), « Risque, Incertitude et Financement de proximité en Afrique. Une approche socio-économique », *Revue Tiers-Monde*, Le financement décentralisé : pratiques et Théories, XXXVII, n° 145, pp. 41-58.
- Servigny A. (2003), « Le risque de crédit, nouveaux enjeux bancaires », Paris, Dunod, 2^{ème} édition.
- Sethurman S. V. (1976), « Le secteur urbain non structuré : concept, mesure et action », in *Revue Internationale du Travail*, vol. 114, n°1, juillet-août, BIT, Genève, pp 69-81.
- Sethurman S. V. (1977), « Le secteur informel urbain en Afrique », in *Revue Internationale du Travail*, vol. 116, n°3, novembre-décembre, BIT, Genève, pp 343-352
- Sevestre P. (2002), «Econométrie des données de panel », Paris, dunod.
- Sharma M. & Zeller M (1997), "Repayment Performance in Group-Based Credit Programs in Bangladesh : An Emprirical Analysis", *World development*, Vol. 25 n° 10, pp. 1731-1742.
- Sharma V. (2003), Politiques, réglementation et systèmes qui soutiennent des services financiers durables pour les pauvres et les plus pauvres, Sommet mondial de microcrédit.
- Shaw E. S. (1973), *Financial Deepening in Economic Development*, Oxford University Press.
- Soulama S. (2005), *Micro-finance, pauvreté et développement*, Paris, Archives contemporaines.
- Stiglitz J.E. (1992), *The role of state in financial markets*, Washington DC (USA), Institute for policy reform, 98 p.
- Stiglitz J.E. (1990), "Peer monitoring and credit markets", *World Bank Economic Review*, 43 , 351 – 366.
- Stiglitz J.E. & Weiss A. (1981), "Credit rationing in markets with imperfect information", in *American Economic Review*, 71, 393-410.
- Streefland P. (1989), *Difference ways to support the rural poor : effect off development approaches in Bangladesh*, the centre for social studies and Netherlands, royal tropical institute, 2e ed., Bangladesh.
- Tailleffer B. (1998), « Guide de la banque pour tous, innovations financières », Paris, Ed. La découverte.
- Teulie J. & Topsacalian P. (1997), *Finance*, 2^{ème} édition, Paris, Vuibert.

- Townsend R. (1979), « Optimal contracts and Competitive Markets with Costly State Verification », *Journal of Economic Theory*, 21, 256-293.
- Van Tassel E. (1999), "Group lending under asymmetric information", *Journal of Development Economics*, Vol. 60 (1) 3-25.
- Van Horne J C. (1991), *Principes de gestion financière*, Paris, Economica.
- Varian H. (1990), « Monitoring agents with other agents », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 146(1), 153 – 174.
- Verbeek & Nijman (1996), *The econometrics of panel data : A Handbook of the theory with application « de Matyas et Sevestre »*, Kluwer.
- Vincent F. (1994), *Financer autrement, les associations et ONG de développement du Tiers Monde*, Genève, IRED (Innovations et Réseaux pour le Développement), vol. 1, 464 p.
- Waterfield C. & Ramsing N. (1998), « *Système d'information de gestion pour les institutions de microfinance, Guide pratique* », CGAP, Série « Outil technique », n°1, 236 p.
- Williamson Olivier E (1985), *The economic institution of capitalism*, New York, The Free Press.
- Williamson S. (1987), "Costly monitoring, loan contracts, and equilibrium credit rationing", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 102 : 135-146.
- Williamson S. (1986), "Costly monitoring, financial intermediation, and equilibrium credit rationing", in *Journal of Monetary Economics*, vol. 18.
- Windmeijer, F. (2005) "A finite sample correction for the variance of linear efficient two-step GMM Estimators". *Journal of Econometrics* 126 pp. 25-51.
- World Bank (1995), *Credit programs for the poor : household and intrahousehold impact program sustainability*, Washington, D.C.
- WOCCU (2001), *Système de contrôle PEARLS, Série Boîte à Outils, n°7*, Madison, Etats-Unis.
- Wylleman E. (1981), « Rationnement du crédit et économétrie du déséquilibre », mémoire de licence et de maîtrise en sciences économiques, UCL.
- Yunus M. (1997), *Vers un monde sans pauvreté*, Paris, J.-C., Lattès.
- Yunus M. (1997), « Transgresser les préjugés économiques », dans *Monde Diplomatique*, pp. 14-15.
- Zabalaga M. (1996) « La viabilité des institutions », in *Défis du Sud*, le financement alternatif, édition spéciale, hors série, Bruxelles, COTA-SOS FAIM, pp. 30-31.
- Zaoual H. (1966), « Lecture sienne du phénomène entrepreneurial », in *Organisations économiques et cultures africaines*, Paris, Harmattan, pp 53-64.
- Zeller M. (1998), « Determinants of repayment performance in credit group : the role of program design, intragroup risk pooling, and social cohesion », *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 46, Issue 3, pp 599-620.